

## **Note de plaidoyer à l'attention des ambassadeurs des pays des Grands Lacs**

*(Avec l'expression de notre haute considération)*

Concerne : la situation du Centre Régional

---

### **1. De la Présentation du Centre Régional**

Le centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix dans la région des Grands –Lacs (CERED-GL) a été créé en 2010 par onze pays de la région des grands-lacs : Angola, Burundi, Congo, Kenya, Ouganda, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, Soudan, Rwanda, Tanzanie et Zambie. Il fonctionne sous les auspices de l'UNESCO dont il est le centre de catégorie 2. Tous ces états et institutions sont membres du conseil d'administration qui s'est déjà réuni trois fois à Kinshasa, (2011, 2012 et 2013) pour délibérer sur le fonctionnement du centre régional. L'objectif poursuivi en créant le CERED-GL est de « *promouvoir la protection et le respect des droits de la femme et de l'égalité des sexes dans la région des Grands Lacs* ». A ce titre, le centre constitue, entre autres, un mécanisme de la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de Sécurité des nations unies dans la région des Grands-Lacs.

Les missions assignées au CERED-GL telles que reprises dans l'acte constitutif du CERED-GL sont les suivantes :

- 1) Mener et coordonner la recherche orientée vers la formulation des politiques et dialogue entre chercheurs et politiques ;
- 2) Renforcer les capacités à la recherche sur les trois thématiques du centre (les droits des femmes, la promotion du genre et la culture de la paix) ;
- 3) Mettre les centres nationaux entre eux et avec le centre régional en réseau ;
- 4) Développer des partenariats ;
- 5) Procéder à des publications sur les trois thématiques du centre ;
- 6) Constituer progressivement un centre de documentation et une banque des données sur les trois thématiques du centre.

Le CERED-GL comprend les organes suivants : Le conseil d'administration, le Conseil scientifique et le Secrétariat. Ce dernier gère au quotidien le Centre sous la direction d'un Directeur Général.

### **2. Des réalisations du Centre Régional**

Les réalisations du centre peuvent se résumer à la Participation à des rencontres scientifiques et politiques, à l'organisation des rencontres scientifiques et enfin à la réalisation des études et recherches

## **Participation à des rencontres scientifiques et politiques**

1. Le forum mondial des femmes francophones, Kinshasa de 3-4 mars 2014
2. La conférence régionale de l'Institut de la vallée du rift (RIV) Nairobi 12-13 mars 2014
3. La mission du forum des parlements de la CIRGL, Bangui 24-27 mars 2014
4. La mission du forum des parlements de la CIRGL, Goma-Bukavu, 24-27 juin 2014
5. L'atelier régional sur « le rôle des observatoires de l'égalité de genre dans l'agenda post-2015 », Dakar, 16-17 avril 2014
6. La session extraordinaire de l'assemblée générale des nations-Unies, New York, 22 septembre 2014
7. Les premières journées scientifiques du centre de recherche d'information et de Journée scientifiques e sur l'autonomisation des Femmes dans la Région des Grands-Lacs : « Opportunités, Défis et Agenda de recherche »
8. 16 jours d'activisme avec l'UNFPA
9. Forum d'appropriation de nouveaux instruments nationaux et internationaux relatifs au statut de la femme
10. Rencontre régionale de partenaires des pays de la CEEAC à Yaoundé
11. Signature du protocole d'accord siège
12. Atelier sur l'intégration du Genre dans le secteur minier
13. Atelier sur la présentation de la loi portant sur les droits de la femme et les modalités de mise en œuvre de la parité en RD Congo : Opportunités pour le combat de la femme congolaise

## **Organisation des rencontres scientifiques**

1. Forum ouvert sur la cour pénale Internationale, Kinshasa 22 juillet 2014
2. Atelier d'information et d'orientation stratégique du CERED-GL, Kinshasa aout 2014
3. Atelier sur la mise en œuvre de la SNVBG à Kinshasa 12 septembre 2014
4. Séminaire de dialogue politique sur le thème « Paix, Sécurité et Reconstruction dans la région de grands Lacs », Kinshasa 25-28 septembre 2014
5. Forum sur le Leadership politique en RD Congo
6. Conférence communale sur le développement inclusif et durable au niveau communal
7. Rencontres scientifiques sur « the Future of Human Mobility Pattern and identity 2050
8. Atelier sur l'entreprenariat féminin en RD Congo Kinshasa 26 octobre 2016
9. Atelier sur la production du rapport alternatif sur la décennie de la femme africaine en décembre 2016

## **Réalisation des études et recherches**

1. Etude sur l'état des lieux de l'éducation des filles et de la formation professionnelle des femmes dans les pays francophones
2. Etude sur l'état des lieux de la mise en œuvre de la SNVBG
3. Programme de recherche : « RD Congo-La Pépinière : Programme sur les filles adolescentes »

4. Programme de l'enquête sur les activités professionnelles des Femmes Chefs de Ménage
5. Etude sur la typologie et la cartographie des VBSG
6. Projet d'appui à l'intégration de la dimension Genre et VSBG dans la formation et la recherche universitaire
7. Atelier méthodologique sur la révision de la stratégie Nationale de Lutte contre les VSBG en septembre 2016
8. Enquête EQP (Enquête Quantitative du Programme de la Pépinière)
9. Révision de la stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre
10. Participation Politique des Femmes en RDC, Evaluation des formations organisées par la Fondation Konrad Adenauer,
11. Etat des lieux genres dans les pays des grands lacs (études en cours)
12. Intégration du genre dans les milieux universitaires

### **3. Des difficultés rencontrées**

Dans la réalisation des missions lui assignées dans l'acte constitutif, le CERED-GL a rencontré plusieurs difficultés dont la principale est la non appropriation du CERED-GL par les pays membres et cela a pour conséquences :

- a) Non versement des cotisations par les pays membres hors mis les contributions ponctuelles du gouvernement de la RD Congo. Cette situation prive le centre des moyens nécessaires à son fonctionnement.
- b) Méconnaissance du CERED-GL dans les pays membres et faible rayonnement du CERED-GL. En effet, le CERED-GL n'a pas le leadership sur les questions de femmes et de genre dans la sous-région alors que son acte constitutif le prédispose à jouer ce rôle.
- c) Le manque de communication entre le CERED-GL et les Centres Nationaux Associés. Pour mieux remplir sa mission, le CERED-GL devrait s'appuyer sur les centres nationaux. Cependant, non seulement certains pays n'en disposent pas, d'autres par contre ont des centres qui ne sont pas efficace.
- d) Rupture des réunions de concertation des ministres en charge du genre de l'ensemble de la Région des Grands-Lacs. Pour rappel, le CERED-GL a été créé à l'initiative des ministres de genre. Il aurait été souhaitable d'institutionnaliser ces réunions ministérielles pour qu'il y ait une véritable appropriation du centre par les pays membres.
- e) La non valorisation des recherches sur le genre dans les pays membres. Indépendamment de l'existence du centre, plusieurs études sont réalisées dans la sous-région de grands-lacs et ces études ne sont pas connues et cela peut laisser penser que rien ne se fait en termes d'études dans ces pays.
- f) Caractère non fonctionnel du conseil d'administration et l'inexistence du conseil Scientifique. Les réunions du conseil d'administration ne sont pas régulières et la dernière date de 2013. Cette situation affecte le bon fonctionnement du centre d'autant plus que c'est l'organe suprême de conception, d'orientation et de supervision du centre. De plus, le centre fonctionne sans toutefois que le conseil scientifique ne soit installé.

#### **4. Des solutions proposées**

Compte tenu des difficultés ci-dessus évoquées, il est utile de s'y pencher pour apporter des solutions aux problèmes des droits des femmes, de la promotion du genre et de la culture de la paix qui se posent dans la sous-région. C'est pourquoi, la relance du CERED GL passe avant tout par son appropriation par les pays membres. Plus concrètement, cette appropriation se traduira d'une part par la mise à disposition des moyens de fonctionnement à travers le paiement des cotisations des états membres et d'autre part par la mise en connexion effective du centre régional et les centres nationaux.

La mise à disposition des fonds par les états membres va entre autres :

- a) Favoriser le recrutement du personnel dans tous les états membres ;
- b) Faciliter la mise en place du conseil scientifique dont l'importance dans le fonctionnement d'un centre de recherche n'est plus à démontrer ;
- c) Assurer la régularité des réunions du conseil d'administration ainsi que les réunions de concertation des ministres en charge du genre de l'ensemble de la région des Grands-Lacs ;
- d) Faciliter la communication entre le CERED-GL et les Centres Nationaux Associés
- e) Aider à valoriser les recherches sur les femmes, le genre et la culture de la paix menées dans les pays membres.